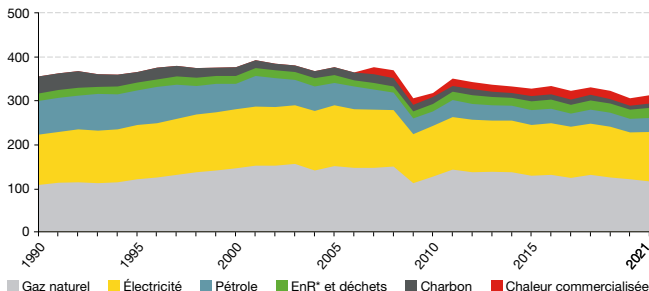


Consommation finale d'énergie par secteur et par énergie

INDUSTRIE : 311 TWh EN 2021 (DONNÉE CORRIGÉE DES VARIATIONS CLIMATIQUES)

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



* EnR : énergies renouvelables.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine. À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM. L'industrie inclut la construction. En revanche, les hauts-fourneaux sont exclus, étant considérés comme faisant partie de la branche énergie dans le bilan de l'énergie.

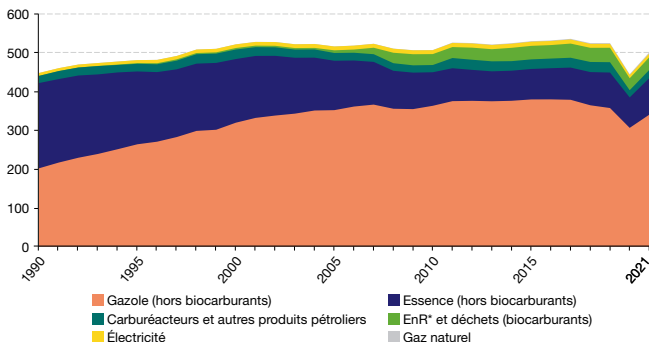
Source : SDES, Bilan énergétique de la France

La consommation finale énergétique de l'industrie, corrigée des variations climatiques, s'établit à 311 TWh en 2021. Après une baisse tendancielle entre 2011 et 2019 (- 1,0 % par an en moyenne) et une diminution de 5 % en 2020 liée à la crise sanitaire et économique, cette consommation rebondit de 2 % en 2021 du fait du redémarrage de l'activité industrielle. Elle reste néanmoins inférieure de 3,4 % à son niveau de 2019. En 2021, les deux principales formes d'énergie consommées par l'industrie sont, à parts quasi égales, le gaz naturel (37 %) et l'électricité (36 %). Suivent les produits pétroliers (10 % contre 22 % en 1990), les énergies renouvelables (7 %), la chaleur commercialisée (6 %) et enfin le charbon (3 % contre 11 % en 1990).

En 2020, la dépense associée à cette consommation s'élève à 12,4 Md€, dont 63 % pour l'électricité, 21 % pour le gaz et 11 % pour les produits pétroliers.

TRANSPORTS : 501 TWh EN 2021

En TWh



* EnR : énergies renouvelables.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

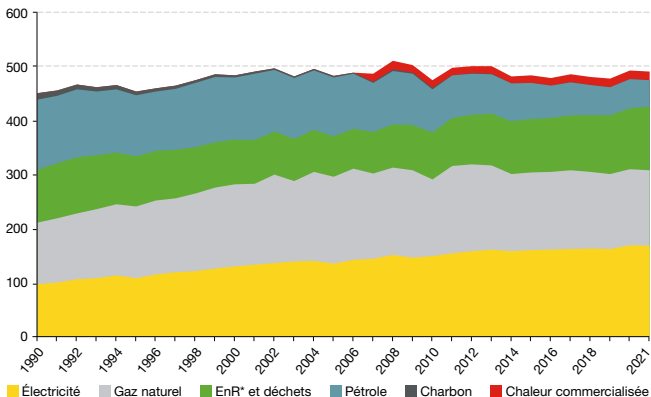
Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2021, à la suite de la levée progressive des restrictions de circulation liées à la crise sanitaire, la consommation d'énergie à usage de transport repart fortement à la hausse (+ 12,7 %, après - 15,3 % en 2020), pour atteindre 501 TWh, mais reste en dessous de son niveau en 2019 (525 TWh). Cette consommation avait crû régulièrement dans les années 1990 (+ 1,5 % en moyenne annuelle entre 1990 et 2000), avant de se stabiliser. Les produits pétroliers (gazole, essence, carburéacteurs), principalement à destination des transports routiers, dominent largement le bouquet énergétique avec 91 % du total. Celui-ci est complété, en 2021, par 7 % de biocarburants incorporés, 2 % d'électricité qui alimente surtout le transport ferroviaire et 0,6 % de gaz naturel (bus, poids lourds, utilitaires).

En 2020, avec la diminution des déplacements liée à la crise sanitaire combinée à la chute des cours du pétrole brut, la dépense énergétique du secteur des transports, très largement dominée par les produits pétroliers (95 % du total), fléchit d'un quart, pour s'établir à 52 Md€.

RÉSIDENTIEL : 492 TWh EN 2021 (DONNÉE CORRIGÉE DES VARIATIONS CLIMATIQUES)

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



* EnR : énergies renouvelables non électriques (bois principalement, solaire thermique...).

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

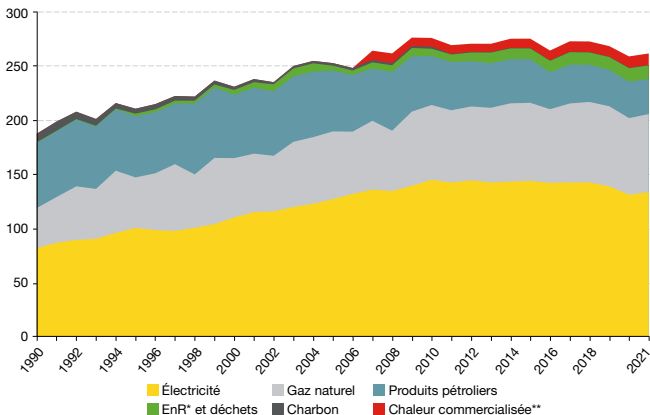
Source : SDES, Bilan énergétique de la France

Après une hausse de 3 % en 2020, sans doute imputable à la crise sanitaire, qui a conduit les ménages à passer plus de temps dans leur domicile, la consommation énergétique à climat constant du secteur résidentiel repart à la baisse en 2021, et s'établit à 492,4 TWh. L'électricité demeure l'énergie la plus consommée, avec 34 % du total, devant le gaz naturel (28 %), les énergies renouvelables (24 %) et les produits pétroliers (10 %). Depuis dix ans, les parts du gaz et du pétrole baissent au profit des énergies renouvelables, principalement le bois, et de l'électricité.

En 2020, la dépense en énergie du secteur s'établit à 48 Md€. Elle est dominée par l'électricité (63 %), devant le gaz naturel (21 %), les produits pétroliers (10 %) et le bois (3 %).

TERTIAIRE : 261 TWh EN 2021 (DONNÉE CORRIGÉE DES VARIATIONS CLIMATIQUES)

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



* EnR : énergies renouvelables.

** Données disponibles à partir de 2007 uniquement.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

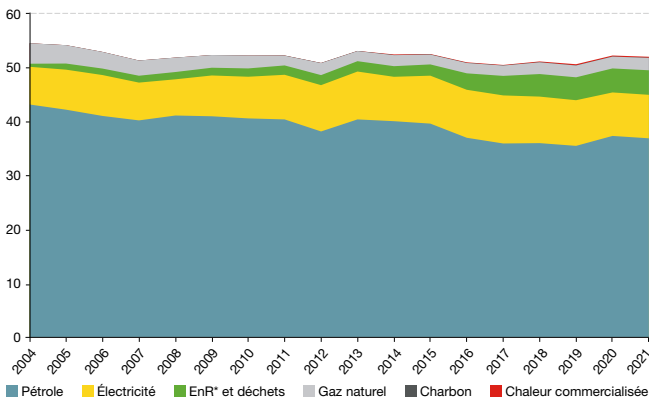
Source : SDES, Bilan énergétique de la France

La consommation énergétique du secteur tertiaire, corrigée des variations climatiques, s'établit à 261,3 TWh en 2021. Elle varie peu sur la dernière décennie, après une phase de croissance entre 1990 et 2009. L'électricité représente un peu plus de la moitié (51 %) du bouquet énergétique, suivie par le gaz naturel (28 %), les produits pétroliers (12 %), les énergies renouvelables (5 %) et la chaleur distribuée par réseau (4 %).

En 2020, la dépense en énergie du secteur s'établit à 21,2 Md€. L'électricité concentre près des trois quarts de cette dépense, devant le gaz naturel (14 %), les produits pétroliers (10 %) et la chaleur distribuée par réseau (3 %).

AGRICULTURE-PÊCHE : 52 TWh EN 2021

En TWh



* EnR : énergies renouvelables.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

La consommation finale d'énergie de l'agriculture et de la pêche s'élève à 52,1 TWh en 2021. Assez peu sensible aux fluctuations de la production agricole, elle est stable depuis une dizaine d'années. Les produits pétroliers représentent 71 % de la consommation énergétique du secteur agricole en 2021, suivis par l'électricité (16 %), les énergies renouvelables et déchets (9 %) et le gaz naturel (4 %).

En 2020, la dépense en énergie du secteur s'établit à 3,3 Md€. Les produits pétroliers concentrent un peu moins des deux tiers de cette dépense et l'électricité le tiers.